L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 27 OCTOBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. H. DUPOUR. J. DUVERGER. S HARDY.
Rue de Chartres, N° 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 27 OCTOBRE 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." A raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour

Par C. Ward & Co—au No 9 Bank Place, un grand coffre fort de Herring

Par B. Turpin—Sur la Levée en face de l'Esplanade, vis-à-vis de Bordeaux en cannes, cau de fleurs d'oranger.

Par D. E. Murphy—un million et demi de cigares de l'Havane, au magasin de Romagosa & Magi, 56 rue Royale.

Par Sorapure, constable—No 7, rue St Pierre, des lots de meubles.

Par Blanche & Lesampomis—Marchandises sèches.

Les Chrétiens à Canton.

Les nouvelles qui parviennent de Canton, même après la signature des traités avec les puissances chrétiennes, indiquaient que la situation de ces puissances était véritablement difficile, très compliquée, et nécessitait, pour longtemps peut-être, la présence de forces navales dans les rivières, afin d'assurer moralement la victoire obtenue par la force des armes.

Nous avons eu sous les yeux de nombreuses et intéressantes correspondances adressées aux divers journaux de Paris, de l'étranger et des Etats-Unis, et toutes sont d'accord pour constater combien la situation des vainqueurs de la Chine est tendue à Canton, et les dispositions des habitants de toutes les classes, notamment de la noblesse, sont des plus hostiles aux nations chrétiennes.

Ces dispositions n'ont même empreintes d'un caractère de haine qui révèle, au fond, autre chose que le sentiment de l'amour propre national froissé. On y surprend les marques d'une sauvage barbarie. Nous en allons donner la preuve, en citant quelques extraits de ces diverses correspondances où se trouvent, en même temps, des détails intéressants sur le caractère et les mœurs de ces populations.

"Ce n'est plus," dit une de ces correspondances, "la guerre avec ses dures nécessités, c'est la chasse à l'homme avec tous les raffinements de l'étude, de la patience et du dévouement que mérard met à la poursuite de la bête."

Les fonctionnaires officiels de Canton avaient, dès le début, manifesté leurs sentiments hostiles par des actes et des publications destinés à entretenir la défiance chez les habitants. Les vivres étaient ouvertes : le premier pas était fait, le feu était aux poudres. Il est arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas : le point de départ fut rapidement dépassé. Houang-Tsoung-Han, le commissaire impérial, jusque là très audacieux dans sa haine contre les Anglais et les Français, paraît bientôt trop timide, trop tiède : on le considéra un peu s'en faut comme un partisan des "*chiens étrangers.*"

L'autorité de Houang-Tsoung-Han, une bande de sauvages désignés sous le nom de *braves* (nous aurons à parler que dans la langue chinoise cette expression répond à celle d'assassin) s'est emparée du pouvoir et domine aujourd'hui.

Voici la proclamation que les *braves* ont répandue à un nombre incalculable d'exemplaires, y compris ceux autour de Canton, et qui a été affichée dans les rues de la ville, à quelques pas des postes occupés par les troupes des alliés.

"La nation des chiens étrangers au poil rouge est bien connue pour une nation de voleurs, et notre empire a eu souvent à souffrir d'elle. Nous, les braves de la province de Canton, nous réglons, en ce moment, avec assurance l'Est et coupe la tête à Pams. C'est bien dommage que nous ne en avons pas tous les Anglais, car ne sont-ils pas venus, l'an dernier, avec l'assistance des Français, qui prétendaient d'abord rester neutres, paraît-il, devant les murs de la ville, brûler plus de dix mille maisons et boutiques, piller les habitants de leurs biens, souiller les femmes, abattre les maisons de leurs propriétaires, et ce qu'il est pire encore, assommer ces vieillards sans le plus léger motif. Ces gens ont été bien punis, car ceux qui veulent désarmer le peuple. Nous en avons de la crainte, mais, en voyant que les Européens ont été barbares, nous avons constaté qu'ils ne sont qu'au nombre de deux ou trois mille chiens français et anglais dans cet Yédo, tandis que tous nos chiens par millions, et si chacun de nous marche en avant avec un sabre, en un instant il ne restera pas un barbare dans le pays.

Maintenant si par un fait du commerce ou à l'arrivé des personnes aux chiens étrangers, ils arrêté et mis à mortimmédiatement. Tous ceux qui sont au service des chiens étrangers doivent quitter ce service dans un mois et rentrer dans leur vocation. Ceux refusent d'obéir, leur famille jusqu'à la troisième génération sera arrêtée et mise à mort. Ceux qui même petite que soit étaient des barbares au point de vue, sans distinction d'âge ni de sexe.

Et ainsi de suite, un vrai programme de se conformer à ces ordres, nous, les Braves, nous nous assurons au moins du succès complet de notre entreprise et de notre bonheur à la vie Céleste. Enfin que tous ceux qui aiment de la vie et du sang dans les veines de l'avenir pour prendre part aux fêtes qui se donnent notre empereur et subjet. C'est pourquoi donnent de ces choses la divers être traités comme des malheureux, et non loyal sujet de l'empereur peut sans crainte vers le tranquille.

A l'appui de ces menaces, des primes sont offertes pour chaque acte d'extermination : en voici le tarif par l'intendance militaire :

1° Quiconque amènera d'un chef rebelle français ou anglais, recevra une récompense de 5000 piastres (25,000 fr.).

2° Quiconque amènera la tête à un barbare recevra une récompense de 50 piastres (250 francs).

3° Quiconque prendra vivant un barbare rebelle recevra une récompense de 100 piastres (500 fr.).

4° Quiconque prendra un traître au pays, en fournissant des preuves suffisantes, recevra 20 piastres (120 fr.).

5° Quiconque parviendra à brûler un à brûler un des grands bateaux à vapeur de guerre, recevra une récompense de 10,000 piastres (50,000 fr.).

6° Quiconque parviendra à brûler ou à prendre une canonnière à vapeur recevra 1,000 piastres (5,000 fr.). Il sera récompensé de pour une récompense plus forte.

Un fait remarquable et que consigne la correspondance à laquelle nous empruntons cet horrible appel au couteau et à l'assassinat, c'est que les *braves* y parlent au nom de l'Empereur, comme s'ils avaient mission ou pouvoir de disposer du nom de l'Empereur pour leurs œuvres. Telle est, en effet, la bonne foi des Chinois, qui paraît avéré que la conduite de Houang était une pure manœuvre; pendant qu'ouvertement il faisait une opposition relativement timide contre les étrangers, cinq chefs cantonnais recevaient des pouvoirs exceptionnels et ténébreux pour organiser cette horde de sauvages, soulever les populations et organiser les milices du meurtre.

Qui sait s'il ne faudra pas entreprendre une expédition formidable contre Canton ?

Il n'y a pas l'ombre d'un doute, dit à ce sujet une des correspondances que les *Débats* préparent une attaque générale contre les alliés à Canton, au dehors, ils sont resserré leurs rangs et veulent, en coupant la tête à Pams. C'est bien dommage que n'ayons pas tous les Anglais, car ne sont-ils pas venus, l'an dernier, avec l'assistance des Français, qui prétendaient d'abord rester neutres, paraît-il, devant les murs de la ville, brûler plus de dix mille maisons et boutiques, piller les habitants de leurs biens, souiller les femmes, abattre les maisons de leurs propriétaires, et ce qu'il est pire encore, assommer ces vieillards sans le plus léger motif. Ces gens ont été bien punis, car ceux qui veulent désarmer le peuple. Nous en avons de la crainte, mais, en voyant que les Européens ont été barbares, nous avons constaté qu'ils ne sont qu'au nombre de deux ou trois mille chiens français et anglais dans cet Yédo, tandis que tous nos chiens par millions, et si chacun de nous marche en avant avec un sabre, en un instant il ne restera pas un barbare dans le pays.

Maintenant si par un fait du commerce ou à l'arrivé des personnes aux chiens étrangers, ils arrêté et mis à mortimmédiatement. Tous ceux qui sont au service des chiens étrangers doivent quitter ce service dans un mois et rentrer dans leur vocation. Ceux refusent d'obéir, leur famille jusqu'à la troisième génération sera arrêtée et mise à mort. Ceux qui même petite que soit étaient des barbares au point de vue, sans distinction d'âge ni de sexe.

Et ainsi de suite, un vrai programme de se conformer à ces ordres, nous, les Braves, nous nous assurons au moins du succès complet de notre entreprise et de notre bonheur à la vie Céleste. Enfin que tous ceux qui aiment de la vie et du sang dans les veines de l'avenir pour prendre part aux fêtes qui se donnent notre empereur et subjet. C'est pourquoi donnent de ces choses la divers être traités comme des malheureux, et non loyal sujet de l'empereur peut sans crainte vers le tranquille.

A l'appui de ces menaces, des primes sont offertes pour chaque acte d'extermination : en voici le tarif par l'intendance militaire :

1° Quiconque amènera d'un chef rebelle français ou anglais, recevra une récompense de 5000 piastres (25,000 fr.).

2° Quiconque amènera la tête à un barbare recevra une récompense de 50 piastres (250 francs).

3° Quiconque prendra vivant un barbare rebelle recevra une récompense de 100 piastres (500 fr.).

4° Quiconque prendra un traître au pays, en fournissant des preuves suffisantes, recevra 20 piastres (120 fr.).

5° Quiconque parviendra à brûler un à brûler un des grands bateaux à vapeur de guerre, recevra une récompense de 10,000 piastres (50,000 fr.).

6° Quiconque parviendra à brûler ou à prendre une canonnière à vapeur recevra 1,000 piastres (5,000 fr.). Il sera récompensé de pour une récompense plus forte.

Un fait remarquable et que consigne la correspondance à laquelle nous empruntons cet horrible appel au couteau et à l'assassinat, c'est que les *braves* y parlent au nom de l'Empereur, comme s'ils avaient mission ou pouvoir de disposer du nom de l'Empereur pour leurs œuvres. Telle est, en effet, la bonne foi des Chinois, qui paraît avéré que la conduite de Houang était une pure manœuvre; pendant qu'ouvertement il faisait une opposition relativement timide contre les étrangers, cinq chefs cantonnais recevaient des pouvoirs exceptionnels et ténébreux pour organiser cette horde de sauvages, soulever les populations et organiser les milices du meurtre.

Qui sait s'il ne faudra pas entreprendre une expédition formidable contre Canton ?

Il n'y a pas l'ombre d'un doute, dit à ce sujet une des correspondances que les *Débats* préparent une attaque générale contre les alliés à Canton.